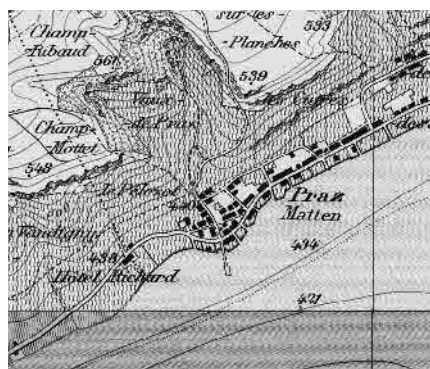
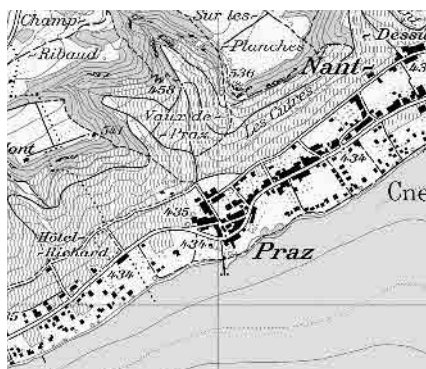




Photo aérienne Bruno Pellandini 2005, © Service des biens culturels, Fribourg



Carte Siegfried 1874



Carte Nationale 1998

Village viticole implanté dans l'axe d'une large échancrure au pied sud-est du Mont-Vully. Interaction spectaculaire entre la structure à rues multiples du noyau et le cône alluvionnaire de forme deltaïque. Ordre essentiellement contigu. Points d'articulation accentués par des maisons patriciennes.

#### Village

XX	Qualités de la situation
XXX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales



1



2



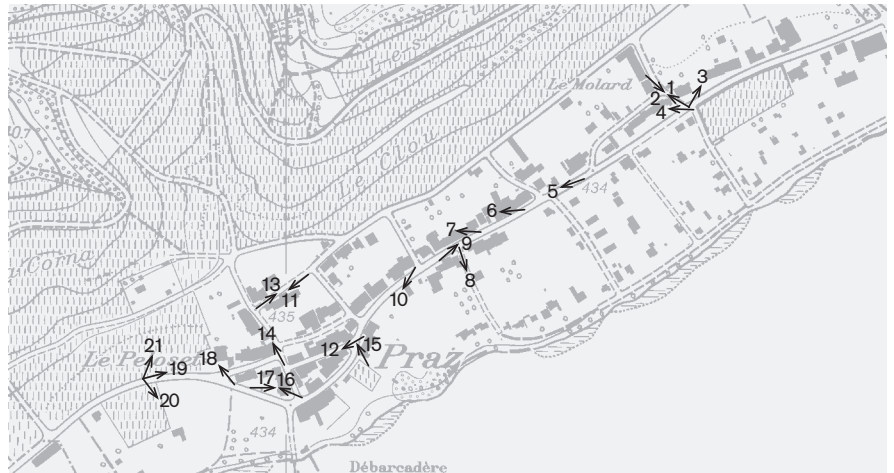
3



4



5 Axe parallèle au lac



Direction des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 1984: 6 – 8, 13, 16  
Photographies 2005: 1 – 5, 9 – 12, 14, 15, 17 – 20



6



7



8



9



10 Ancienne école



11



12 Noyau installé sur un cône d'alluvions



13



14



15



16 Maison d'Erlach-Velga



17



18 Maison de Wattenwyl



19



20



21



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante principale de l'agglomération viticole, tissu compact articulé en deux pôles contrastés	B	X	/	X	<b>B</b>			6–10
E	1.1	Noyau implanté sur un cône d'alluvions de forme deltaïque, régi par un réseau de rues orthogonal	AB	X	X	X	<b>A</b>			12, 14–19, 21
P	2	Extrémité de la rue se désagrégant vers Nant	C	/	/	X	<b>C</b>			2, 4, 5
E	0.2	Cellule à l'arrière-plan du noyau, groupant quelques fermes et maisons vigneronnes	B	/	/	X	<b>B</b>			11, 13, 14
PE	I	Rives du lac de Morat couvertes de vignes, de vergers et de cultures maraîchères	ab			X	<b>a</b>			20
PE	II	Développements constr. sur la partie nord-est des grèves, maisons et «chalets» de vacances, habitations familiales, milieu 20 <sup>e</sup> s.–déb. années 2000	b		/		<b>b</b>			
PE	III	Etroite bande de jardins potagers et de vergers bordant les composantes historiques du côté amont	a			X	<b>a</b>			
EE	IV	Coteau de vignes en pente relativement forte, arrière-plan de l'agglomération	a			X	<b>a</b>			1, 19, 21
EI	1.0.1	Mur et arbres du parc du manoir de Wattenwyl, marquant fortement l'entrée du site depuis Môtier				X	<b>A</b>			18, 19, 21
	1.0.2	Station-service gênant par son implantation très exposée entre le noyau et l'axe linéaire							o	
	1.0.3	Double front de murs-gouttereaux en ordre contigu, composé principalement de fermes restructurées							o	6, 7, 9, 10
EI	1.1.4	Maison vigneronne patricienne de Wattenwyl, haut et large pignon frontal percé de fenêtres baroques en axes réguliers sous un avant-toit à berceau, transf. 1680/1835				X	<b>A</b>			18, 19, 21
	1.1.5	Trois rues parallèles au lac							o	12, 15
	1.1.6	Lourdes transf. ne permettant plus de lire la structure originelle des bâtiments, milieu 20 <sup>e</sup> s., déb. années 2000							o	
	1.1.7	Mur-pignon dégradé par un revêtement inesthétique, gênant par sa position exposée à une entrée du site							o	19
	1.1.8	Axe transversal calqué sur le cours du ruisseau marquant la charnière du cône d'alluvions							o	14, 16
	1.1.9	Amorce d'une quatrième rue parallèle au lac, postérieure au milieu du 18 <sup>e</sup> s. et déparée par des annexes							o	
EI	1.1.10	Maison vigneronne patricienne de Steiger à une entrée du noyau ramifié, 1639				X	<b>A</b>			12
	1.1.11	Restaurant Bel-Air ouvert vers 1900 dans une ancienne maison vigneronne patricienne, transf. 19 <sup>e</sup> –20 <sup>e</sup> s.							o	
EI	1.1.12	Maison vigneronne patricienne d'Erlach-Velga avec façade-pignon percée de doublets et de triplets sous un avant-toit à berceau, dégagée par une cour ceinte d'un mur, vers 1520				X	<b>A</b>			16, 17
	2.0.13	Restaurant de l'Ecu avec terrasse plantée de deux platanes, 19 <sup>e</sup> s.							o	5
	2.0.14	Longue rangée continue au seuil du site depuis Nant, anciennes fermes et habitations vigneronnes en partie dégradées par des transf.							o	4
	0.0.15	Habitations familiales tendant à compléter la rangée aval du périmètre secondaire, milieu 20 <sup>e</sup> s.–vers 2000							o	
	0.0.16	Maisons familiales mitant le contour des composantes historiques, 3 <sup>e</sup> t. 20 <sup>e</sup> s.							o	8
	0.0.17	Maisons de vacances égrenées au bord du lac, années 1950–70							o	
	0.0.18	Petit garage déparant les abords de l'ancienne école							o	

**Praz**

Commune de Bas-Vully, district du Lac, canton de Fribourg

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.19	Ancienne école avec toit Mansart surmonté d'un clocheton, petit côté vers la rue inscrit entre deux murs coupe-vent et doté d'une galerie en bois, 1820, rest. 1987						o		10
	0.0.20	Môle du débarcadère						o		
	0.0.21	Murs de vignes soulignant la courbure du cône d'alluvions						o		19,20
	0.0.22	Hangar en bois sur socle de briques, années 1980						o		
	0.0.23	Bâtiments hétéroclites d'un chantier naval, 20 <sup>e</sup> s.						o		1
	0.0.24	Petite habitation soignée avec pignon frontal et toit à demi-croupes, 1939						o		
	0.0.25	Serre, vers 2000						o		
	0.0.26	Habitations individuelles gênant par leur présence en contre-haut de la maison de Wattenwyl, années 1950-60						o		
	0.0.27	Long cordon boisé soulignant le déroulement de l'axe linéaire du bâti						o		
	0.0.28	Prolongement de l'axe principal du bâti sur le territoire de Nant, village d'importance régionale dans l'ISOS						o		3

## Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

L'implantation privilégiée du site, sur la rive nord-ouest du lac de Morat et au pied du Mont-Vully, a favorisé son occupation depuis les temps préhistoriques.

Au Néolithique, un village existait au sud-est de l'agglomération actuelle. Durant la période de La Tène, la région s'est distinguée par la présence d'un oppidum celtique qui coiffait le sommet du Mont-Vully, en amont de la profonde échancrure du ruisseau du Vaux de Praz. Témoin majeur de l'histoire des Helvètes, ce site de hauteur fut probablement incendié et abandonné par ce peuple avant sa tentative de migration vers le sud-ouest en 58 avant J.-C.

L'emplacement de la localité se caractérise par la présence d'un cône alluvionnaire de configuration deltaïque. Selon Hermann Schöpfer, le réseau formé par la route qui longe le lac et par la rue transversale qui suit la charnière du cône pourrait remonter à la division territoriale romaine: ces deux axes, clairement donnés par la topographie, ont régi le développement du bâti au cours des temps. Mentionné pour la première fois en 1375 sous la forme *villagium dou Pra*, le nom du lieu dérive du latin *pratum* signifiant pré. Avec Nant, Sugiez et l'ancien hameau de Chaumont, Praz appartenait au regroupement des villages de La Rivière, possession de la seigneurie de Morat dont elle suivit la mouvance politique. Aucune église n'y fut jamais construite, puisque celle de Môtier officiait pour tout le Vully fribourgeois.

Le village fut victime d'un incendie en 1758, l'année même de l'établissement du plan de dîme. Ce document montre que le noyau sur le cône d'alluvions était déjà presque intégralement constitué, alors que l'axe longeant la rive vers Nant présentait un état encore fragmentaire, notamment du côté du lac où le danger d'inondation et l'excellente qualité des terres cultivables ont retardé l'extension du bâti. Vouée essentiellement à la viticulture et aux cultures maraîchères, l'économie traditionnelle du lieu a induit un contraste marqué entre le noyau à rues multiples, composé presque exclusivement d'habitations vigneronnes, et l'axe de rive, formé par des fermes maraîchères.

En 1813, l'agglomération regroupait 92 maisons dont 78 étaient couplées avec une grange-écurie. Sur la première édition de la Carte Siegfried de 1874, l'arrondi du cône d'alluvions, toujours bien dessiné, et l'espace maisons-lac, encore étroit, assuraient une très forte interaction rive-bâti. Si le noyau ne s'était enrichi que de quelques bâtiments (1.1.9) sur sa frange arrière, l'axe longitudinal offrait une plus grande continuité sur son côté amont et son front aval s'était légèrement densifié. L'élargissement des rives, suite à la première correction des eaux du Jura, a largement déterminé l'évolution du site: disparition de l'avancée caractéristique du cône d'alluvions; dégagement de nouveaux terrains d'abord voués intégralement aux cultures maraîchères, puis livrés d'une manière de plus en plus insistante à la construction (II, 0.0.15, 0.0.16, 0.0.17).

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes de l'agglomération

Parallèle à la rive et au pied de la montagne, l'axe principal de la localité – emprunté par la route de passage – assure la liaison entre les différentes parties du site qui s'enchaînent ainsi les unes aux autres. C'est lui également qui met en exergue l'étonnant arrondi du noyau ramifié.

## Le noyau accentuant la tête sud-ouest du site

Regroupant les plus anciennes maisons de la localité, le noyau (1.1) présente un front arqué remarquablement mis en valeur par des bâtiments en ordre contigu à l'est et par des murs (0.0.21) à l'ouest. Un réseau routier relativement complexe, en intime relation avec la morphologie particulière du lieu, détermine une structure fortement concentrée. Deux axes perpendiculaires, l'un suivant la courbure du cône, l'autre longeant le cours du ruisseau désormais canalisé, donnent une configuration remarquablement symétrique à l'ossature principale. L'espace intérieur est régi par trois ruelles parallèles au lac (1.1.5), qui se raccordent à l'axe charnière d'une manière alternée.

La trame compacte du bâti a été dictée par la viticulture qui réservait le plus large espace possible aux vignes. L'ordre contigu étant privilégié, les murs-gout-

tereaux se tournent généralement vers la chaussée, que la rue soit inscrite ou non dans l'orientation générale du Plateau. La direction nuancée des faîtes qui en résulte, parallèles ou perpendiculaires au lac, rend extraordinairement claire l'adéquation du bâti avec la topographie, mettant notamment en évidence la charnière du cône (1.1.8). La continuité des alignements, l'étroitesse des espaces-rues et l'emploi quasi exclusif de la maçonnerie se conjuguent pour donner au tissu une impression de forte minéralité. Cet effet de tension est encore augmenté par les nombreux décrochements de plan et de hauteur. Une fine hiérarchie ordonne le bâti avec subtilité: les maisons construites pour les gouvernements, les institutions ou les patriciens de Berne, de Fribourg et de Morat, se pressent sur le parcours de la route de passage, alors que les maisons des vigneronns locaux se tiennent modestement à l'arrière.

Constructions de loin les plus cossues, les demeures patriciennes se distinguent par leur façade-pignon comportant un rez-de-chaussée occupé par des caves et deux étages d'habitation abrités sous un toit à pan coupé dépourvu de galerie. Accents importants, ces édifices sont de véritables sentinelles placées aux trois endroits-clés du noyau: la maison de Steiger (1.1.10) entre deux rues à l'entrée depuis Nant, la maison d'Erlach-Velga (1.1.12) au départ de l'axe charnière et la maison de Wattenwyl (1.1.4) isolée dans un parc à l'entrée depuis Môtier. Les autres maisons vigneronnes, nettement plus sobres, datent de la deuxième moitié du 17<sup>e</sup> jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle: sur un rez-de-chaussée aménagé en cave et percé de portes en plein cintre ou à linteau droit, un seul étage d'habitation est le plus souvent accessible par un escalier extérieur en maçonnerie ou en bois.

### **Un axe longiligne d'abord fermement défini**

Le premier tronçon de la route rectiligne (moitié orientale de 1) se déroule entre deux fronts de murs-gouttereaux en ordre contigu (1.0.3). La rangée amont offre la définition la plus compacte: les chaînes, comptant jusqu'à quatre bâtiments, sont si proches les unes des autres qu'elles empêchent la formation de véritables espaces intermédiaires. Quant à la rangée aval, elle est marquée par deux échappées vers le lac, qui permettent la pénétration de l'environne-

ment sud jusqu'à l'axe du bâti. Isolée dans l'une de ces échappées, l'ancienne école (0.0.19) tourne sa façade principale vers le lac, montrant bien l'effet d'attraction de ce dernier. La substance se compose majoritairement de fermes maraîchères remaniées au tournant des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles ou plus tard. D'étroites avant-cours privées, ayant rarement conservé leur revêtement d'origine, aèrent l'espace de la rue, ainsi un peu plus large que dans le noyau. Dans la rangée aval, on observe encore plusieurs avant-toits typiques – reposant sur des murs coupe-vent – pour la préparation des légumes vendus au marché.

### **Un tissu bâti qui s'effiloche en direction de Nant**

Au nord-est, la trame de l'axe longitudinal accuse un net relâchement (2). La rangée amont, entrecoupée de quelques espaces verts, possède une définition plus consistante que la rangée côté lac où une seule ferme est encadrée par des habitations familiales (0.0.15). Ce caractère hétéroclite est accentué par le nombre élevé des modifications apportées à la substance d'origine. Cependant, le rang amont est marqué par la présence du Restaurant de l'Écu du 19<sup>e</sup> siècle (2.0.13) et par une longue chaîne de bâtiments (2.0.14) accentuant, en léger retrait de la chaussée, le seuil nord-est de la localité.

### **La cellule isolée à l'arrière-plan**

Sur la voie secondaire qui suit le pied du coteau, environ 100 mètres en amont de la route de passage, un bref alignement (0.2) se tient à l'arrière-plan du noyau: sa structure est bilatérale dans sa partie sud-ouest, mais unilatérale dans sa partie nord-est. Seule une ferme des années 1790 avec baies cintrées tranche sur la substance passablement transformée.

### **Les environnements**

Le lac assure un large dégagement à la silhouette du bâti. Au sud-ouest, les rives encore intactes (I) – occupées par des vignes, des jardins et des vergers – détachent clairement le noyau à rues multiples du village voisin de Môtier et dévoilent sans obstacle sa configuration arrondie. Plus au nord-est, la rue longitudinale est moins aisée à saisir puisque son premier plan est occupé par des maisons de vacances et des habitations individuelles.

En amont de l'agglomération, une mince bande de jardins et de vergers (III) maintient l'intégrité du tissu historique. Puis un coteau de vignes (IV) s'élève intact. Ourlé à son sommet par des bancs de rochers et un dense cordon boisé, cet arrière-plan met en valeur l'organisation du bâti en amplifiant ses traits caractéristiques. En contre-haut du noyau arrondi, deux profondes échancrures recueillant les eaux du ruisseau du Vaux de Praz déterminent une sorte de large hémicycle: cet événement fort dans le paysage des contreforts du Vully compose une toile de fond particulièrement dramatique sur laquelle se découpe le bâti ramassé et complexe du noyau. Au nord-est, la configuration calme et régulière du coteau est renforcée à mi-pente par un mince cordon de végétation (0.0.27) s'étirant jusqu'à l'échancrure de Nant: cet écran boisé domine la rue longitudinale en lui faisant écho.

## Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

A l'intérieur et aux abords du périmètre principal, des efforts doivent être consentis pour préserver le caractère traditionnel du bâti et des espaces verts: de leur unité dépend la force expressive du site. Il convient ainsi de renoncer aux interventions banalisantes, souvent inspirées de l'habitat pavillonnaire.

Afin de préserver l'intégrité de l'exceptionnelle structure ramifiée du noyau, les abords du cône d'alluvions doivent impérativement rester libres de toute construction.

Le cordon boisé qui domine l'axe rectiligne de l'agglomération devrait être reconstitué dans son intégralité: il renforce l'interaction du tissu bâti avec son cadre paysager.

## Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒/ Qualités de la situation

Ponctuant l'extrémité occidentale de l'agglomération formée par les trois villages de la commune, Praz occupe une situation en vue sur la rive nord-ouest du lac de Morat et au pied du Mont-Vully. Epargné par les développements pavillonnaires qui ont envahi les grèves, le premier plan du noyau historique lui assure encore un bon effet de silhouette. Quant au vignoble à l'arrière-plan, ses deux secteurs morphologiquement contrastés mettent en exergue l'articulation particulière du bâti.

☒☒☒ Qualités spatiales

Les qualités spatiales sont prépondérantes à maints égards: très forte continuité du bâti caractéristique des régions viticoles, organisation du tissu sur deux trames contrastées en intime adéquation avec la topographie, sobre linéarité du secteur nord-est, rare structure à rues multiples du secteur sud-ouest calquée sur un cône alluvionnaire de forme deltaïque, variété des perspectives intérieures, mise en valeur des articulations et de la route de passage par les bâtiments les plus représentatifs de l'agglomération.

☒☒/ Qualités historico-architecturales

Les qualités historico-architecturales sont plus qu'évidentes pour plusieurs raisons: valeur exemplaire des maisons vigneronnes remontant aux 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, présence de plusieurs habitations patriciennes reconnaissables à leur pignon frontal ou à leurs baies gothique tardif.

**Praz**

Commune de Bas-Vully, district du Lac, canton de Fribourg

2<sup>e</sup> version 09.2003/job

Films n° 6179 (1984); 10106 (2005)  
Photographe: Christophe Bosset

Coordonnées de l'Index des localités  
574.006/200.266

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse